

Juillet 2015

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

LE DOSSIER DU MOIS

LES INDÉPENDANTS, LEUR ÉPARGNE ET LEUR RETRAITE

*Par Philippe Crevel
Directeur du Cercle de l'Épargne*



LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES INDÉPENDANTS, LEUR ÉPARGNE ET LEUR RETRAITE

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

LE SOMMAIRE

LES INDÉPENDANTS, DES ÉPARGNANTS AVERTIS.....	3
UNE PLUS FORTE PROPENSION AUX PLACEMENTS DITS RISQUES.....	4
LA SÉCURITÉ AVANT TOUT.....	4
L'ASSURANCE-VIE, LE PLACEMENT RETRAITE PAR DÉFINITION	5
LES INDÉPENDANTS AIMENT LES ACTIONS	5
L'AVANTAGE PRINCIPAL DE L'ASSURANCE-VIE POUR LES TNS : LA RETRAITE	6
LES INDÉPENDANTS SONT CONNECTÉS ET AIMENT JOUER DU MULOT	7
LES INDÉPENDANTS SONT OPEN AU CROWDFUNDING	8
LA RETRAITE, TOUJOURS Y PENSER MAIS SANS EXCÈS	9
L'EMPLOI RETRAITE POUR FAIRE FACE À LA DÉCRUE DES PENSIONS.....	9
LA RETRAITE À 65 ANS EST DÉJÀ UNE RÉALITÉ	10
UNE FORTE PROPENSION À ÉPARGNER	11

LES INDÉPENDANTS, LEUR ÉPARGNE ET LEUR RETRAITE

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

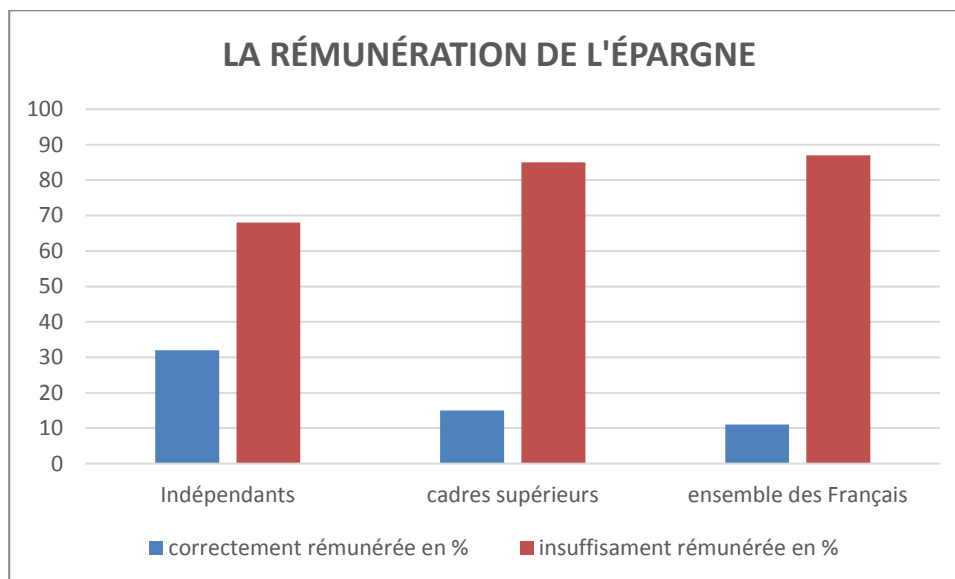
Mieux informés que la moyenne de la population et plus habitués à gérer un budget, les travailleurs non-salariés ont une perception de l'épargne plus fine que la moyenne des Français. Ils sont plus portés sur le risque que la moyenne nationale. Cela s'explique par un niveau moyen de patrimoine plus élevé et par une meilleure connaissance des produits financiers.

Les travailleurs non-salariés du fait d'un niveau de couverture moindre que celui des salariés sont, de longue date, plus concernés par leur situation financière après la cessation d'activité. Longtemps le fonds de commerce, la clientèle, l'entreprise constituaient une garantie financière pour la retraite. Avec l'érosion de la valeur des fonds de commerce et l'allongement de l'espérance de vie, ce n'est plus le cas ou du moins c'est moins le cas aujourd'hui. De ce fait, les indépendants recourent plus que les salariés à l'épargne retraite.

(Les données de ce dossier proviennent de l'étude du Cercle de l'Épargne-Cecop-AG2R LA MONDIALE. L'enquête a été réalisée sur Internet du 11 au 18 mai 2015 auprès d'un échantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP).

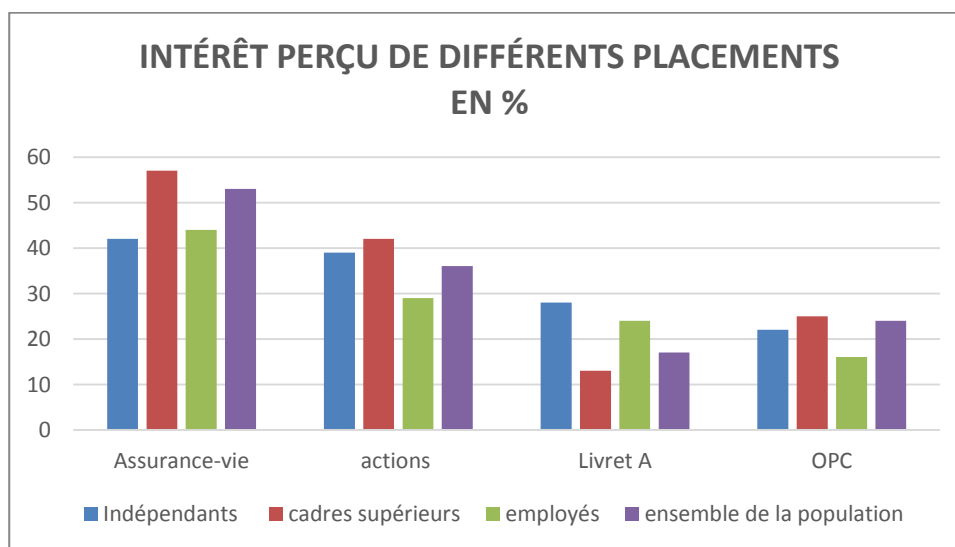
Les indépendants, des épargnants avertis

Du fait d'un niveau d'information plus élevé et en raison d'un niveau de patrimoine plus important, les indépendants sont moins pessimistes et peut être plus réalistes que l'ensemble de la population sur la perception du niveau de rémunération de leur épargne. Ils sont 32 % à trouver l'épargne correctement rémunérée contre 11 % pour l'ensemble de la population. Les travailleurs non-salariés se distinguent de toutes les autres catégories sociales. En effet, ce taux est de 15 % chez les cadres supérieurs et de 6 % chez les ouvriers. Certes, ils sont quand même 68 % à trouver l'épargne insuffisamment rémunérée mais ce taux est bien plus faible que celui enregistré chez les ouvriers (94 %) ou les retraités (93 %).



Une plus forte propension aux placements dits risqués

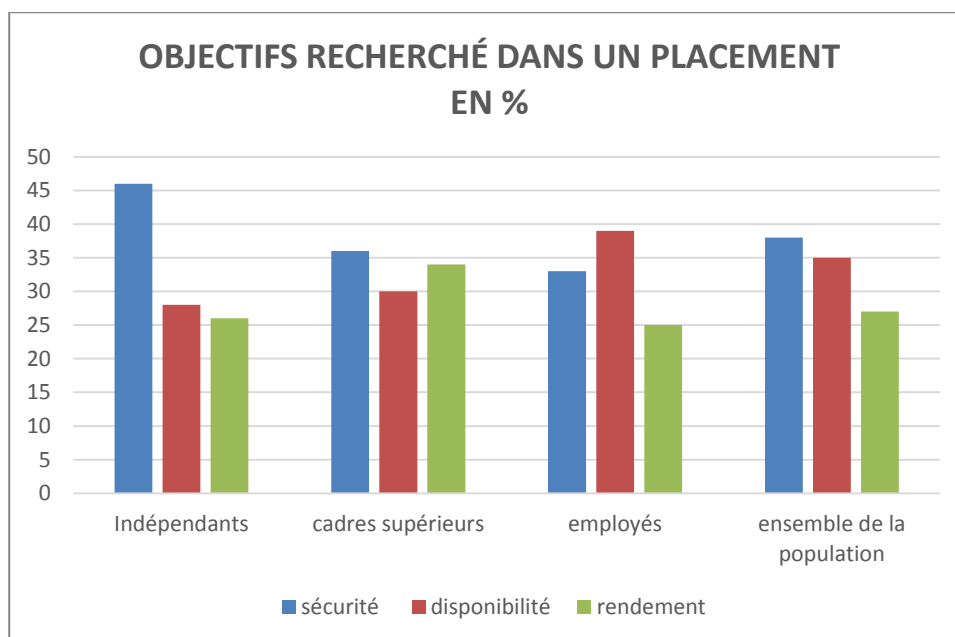
Au niveau des placements, les indépendants sont un peu moins assurance-vie que la moyenne nationale et un peu plus actions. Il est à noter que les résultats de l'étude sont en phase avec leur propension à placer une part plus importante de leur épargne dans les unités de compte.



La sécurité avant tout

En règle générale détenteurs de patrimoine plus élevé que la moyenne, les TNS privilégient la sécurité. Ils sont 46 % à placer la sécurité du placement comme critère prioritaire. Ce taux est de 8 points supérieur à la moyenne nationale. En revanche, il y a

seulement 26 % des TNS qui placent parmi leurs priorités le rendement. Ce taux est voisin de la moyenne nationale qui est de 27 %.

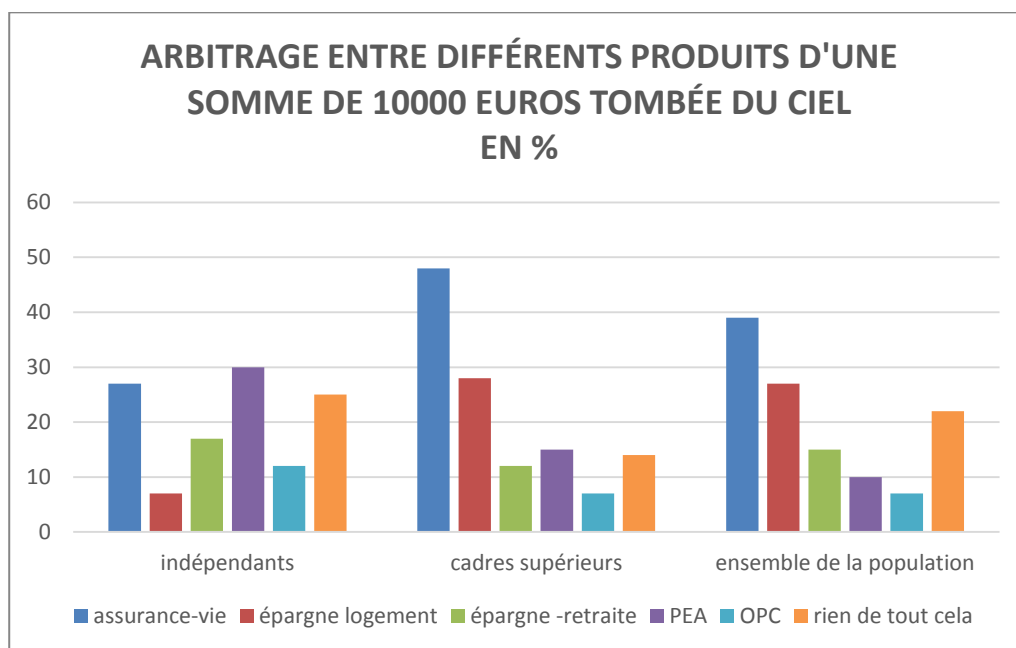


L'assurance-vie, le placement retraite par définition

Pour près des trois quarts de TNS (74 %), l'assurance-vie est avant tout un placement destiné à la retraite. En revanche, ils sont moins nombreux que la moyenne à considérer qu'il s'inscrit dans le processus de succession, processus qui intègre fréquemment la transmission de l'outil professionnel.

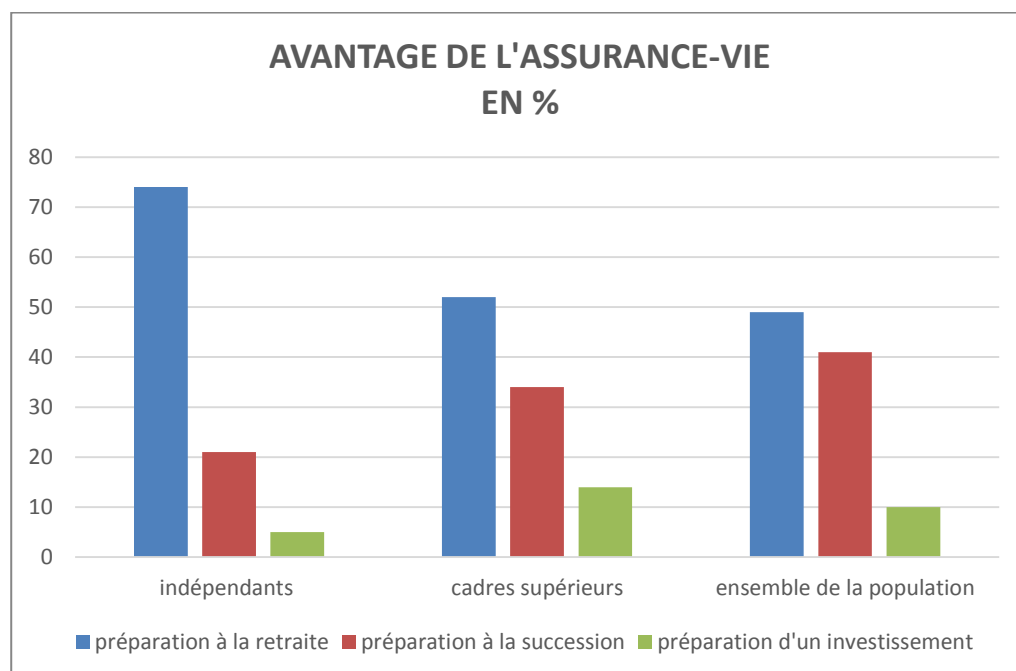
Les indépendants aiment les actions

A la question « que feriez-vous de 10 000 euros tombés du ciel ? », les indépendants se démarquent de la moyenne nationale en ne mettant pas sur le podium des placements possibles, l'épargne logement. Après l'assurance-vie, ils placent le PEA et l'épargne retraite. Un quart des indépendants, en revanche, n'arbitraient pas en faveur d'un des produits financiers proposés (assurance-vie, PEP, épargne-retraite, OPC, épargne logement). Ce taux est supérieur à la moyenne nationale qui est de 22 %.

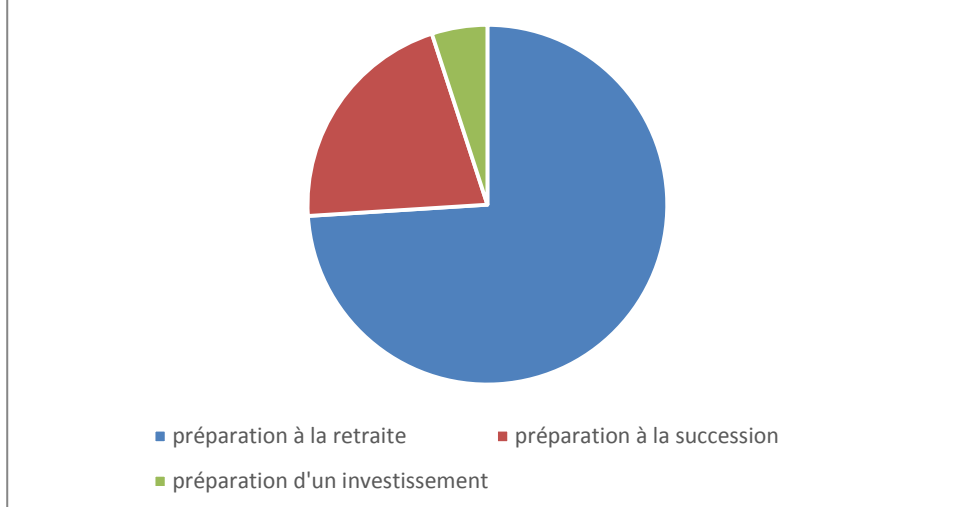


L'avantage principal de l'assurance-vie pour les TNS : la retraite

Pour les TNS, l'assurance-vie, c'est avant tout une assurance-vieillesse, pour 74 % d'entre eux. Pour 21 %, elle permet de préparer une succession et seulement pour 5 %, c'est un outil destiné à financer un investissement à venir. Ils se distinguent des autres catégories sociales qui, en règle générale, considèrent que l'assurance-vie, au-delà de sa vocation retraite, est un produit qui vise à préparer la succession.



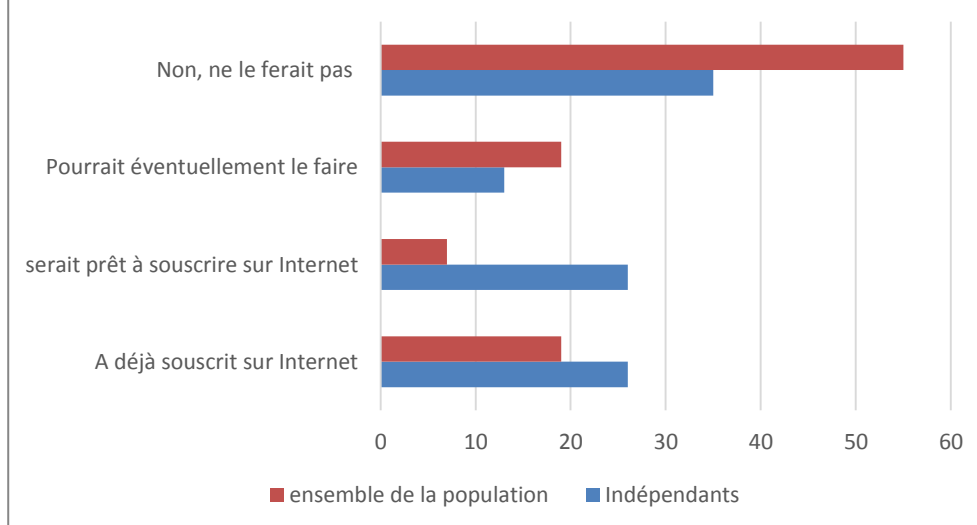
AVANTAGES DE L'ASSURANCE-VIE POUR LES INDÉPENDANTS EN %



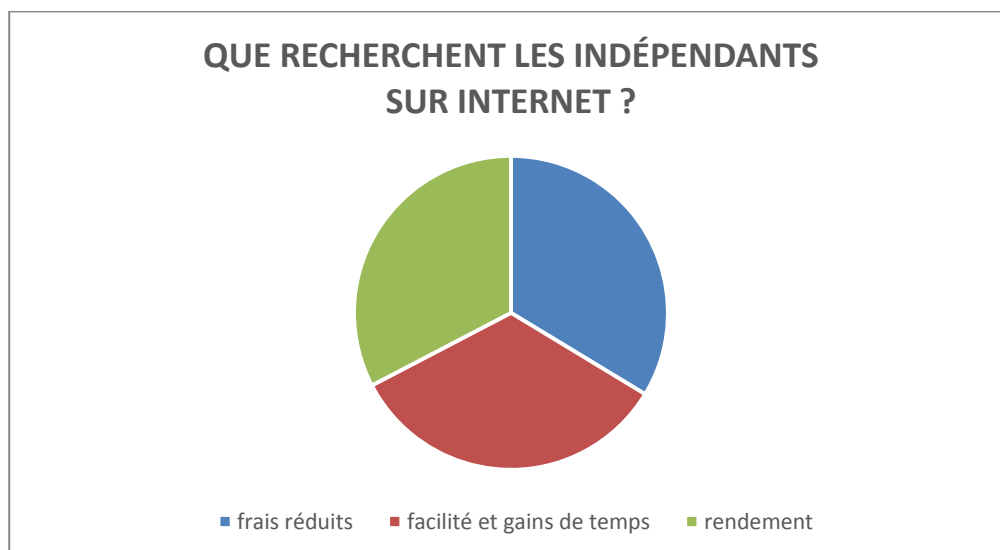
Les indépendants sont connectés et aiment jouer du mulot

Les indépendants sont naturellement plus connectés que la moyenne française. Près des deux tiers (65 %) ont souscrit un produit d'épargne sur Internet ou pourraient le faire contre une moyenne nationale de 46 %. 26 % affirment l'avoir déjà fait quand pour l'ensemble des Français ce taux n'est que de 19 %. Parmi les catégories socio-professionnelles, seuls les cadres supérieurs ont un niveau d'appétence comparable. Les indépendants, en souscrivant sur Internet, recherchent tout à la fois un gain de temps et des frais d'entrée plus faibles. Ils sont également à la recherche d'une simplification de la gestion de leur produit d'épargne.

LA PROPENSION À SOUSCRIRE SUR INTERNET EN %

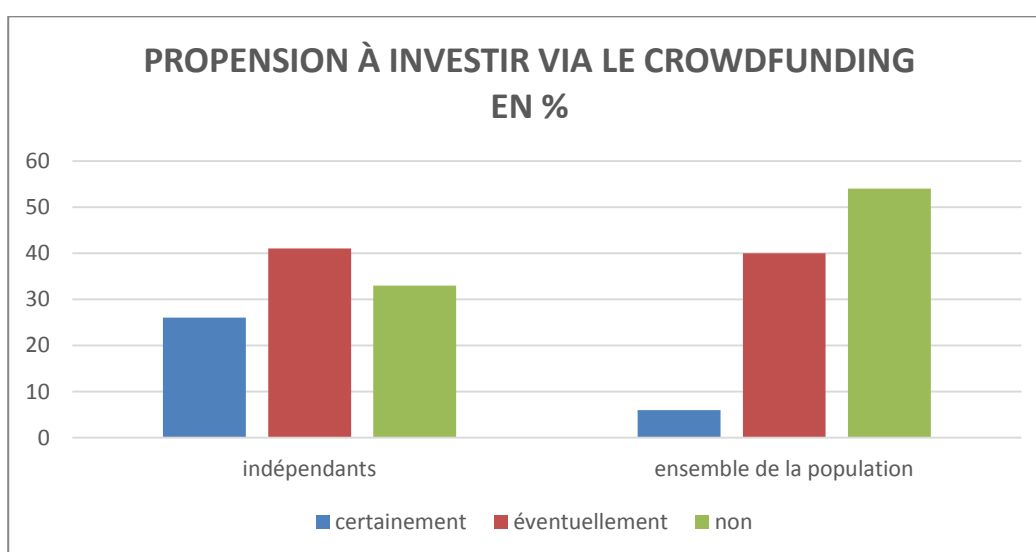


Les indépendants attendent d'un produit en ligne qu'il soit simple, qu'il offre des frais de gestion réduits et un bon rendement...



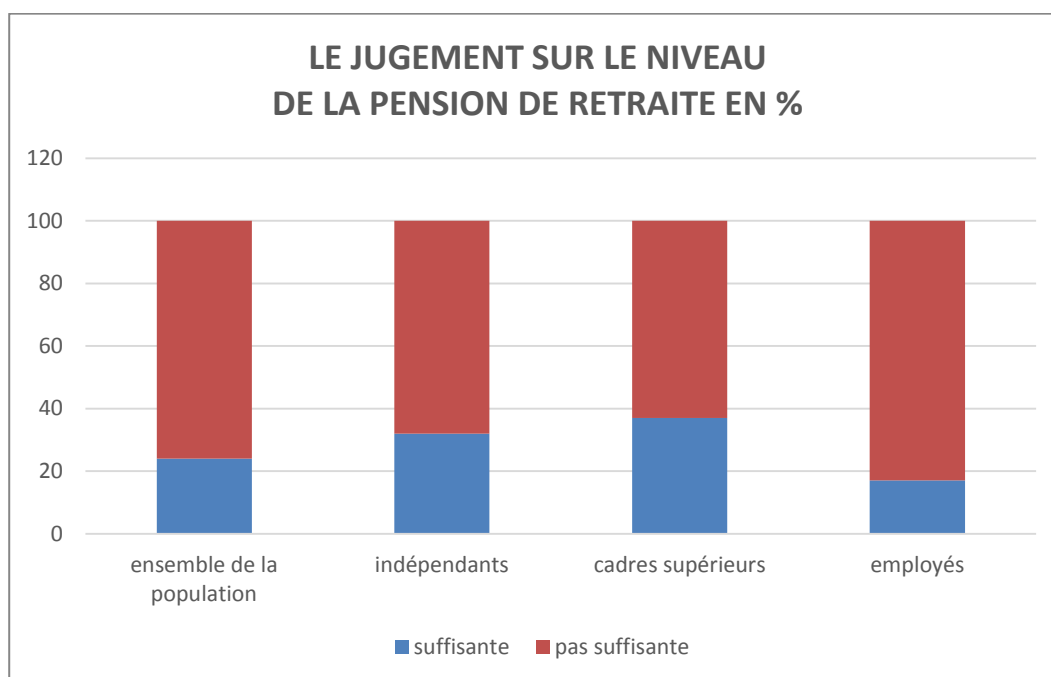
Les Indépendants sont open au crowdfunding

Si les Français sont encore partagés sur l'intérêt du crowdfunding, les indépendants le sont beaucoup moins et sont prêts à adopter ce nouveau type de financement. 69 % des TNS sont favorables au développement du crowdfunding soit 16 points de plus que la moyenne nationale. Ils seraient plus enclins que les autres catégories socio-professionnelles à investir une partie de leur épargne sur ce type de plate-forme. 26 % se disent prêts à s'y lancer quand seulement 6 % des Français pensent le faire.



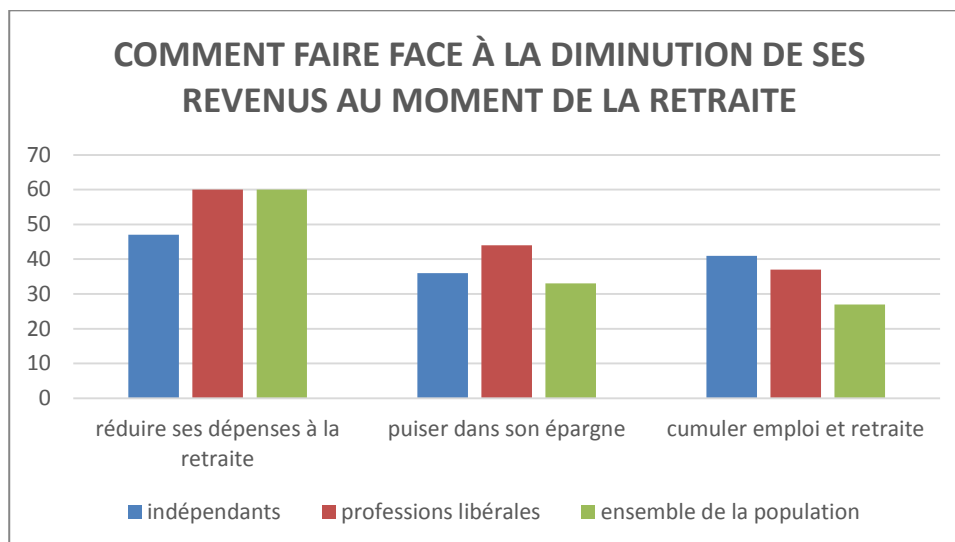
La retraite, toujours y penser mais sans excès

32 % des indépendants jugent que le montant de leur future retraite sera suffisant contre 68 % qui pensent l'inverse. Les TNS sont un peu moins inquiets que la moyenne nationale. Plus des trois quarts des Français considèrent que leur retraite est ou sera insuffisante. Les indépendants ont un jugement proche de celui des cadres supérieurs.



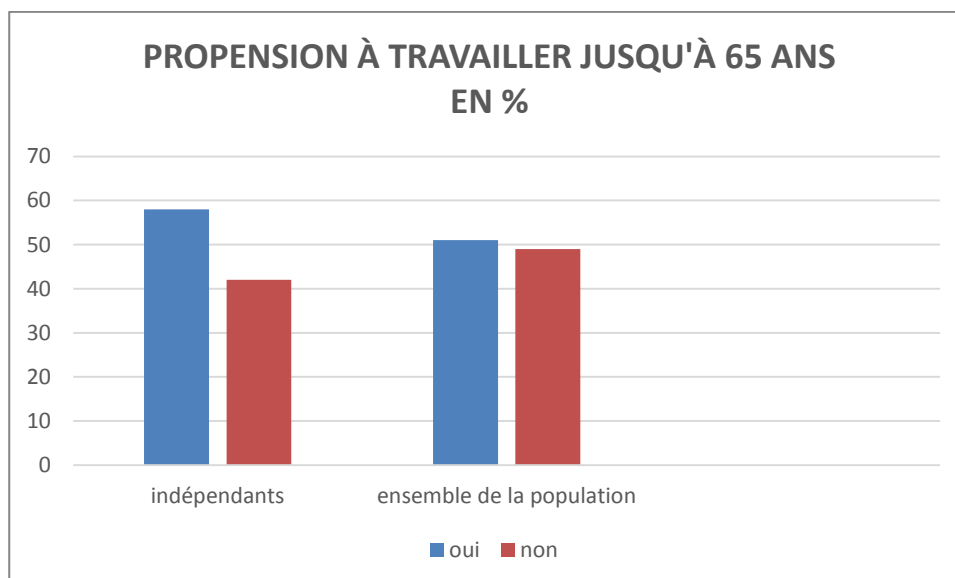
L'emploi retraite pour faire face à la décreue des pensions

Pour faire face à la baisse des revenus au moment de la liquidation des droits, les indépendants ont une réponse assez logique ; ils pensent cumuler emploi et retraite. Leur profession leur permet plus facilement que les salariés de continuer à travailler après la liquidation. 41 % pensent cumuler emploi et retraite pour endiguer la baisse de revenus (27 % pour l'ensemble des Français). Les cadres supérieurs optent également pour la même solution (37 %). Les spécificités des métiers exercés par ces catégories professionnelles se prêtent à ce type de cumul. Sinon, les indépendants pensent réduire leurs dépenses (47 % d'entre eux) et 38 % pensent puiser dans leur épargne ou vendre tout ou partie de leur patrimoine.

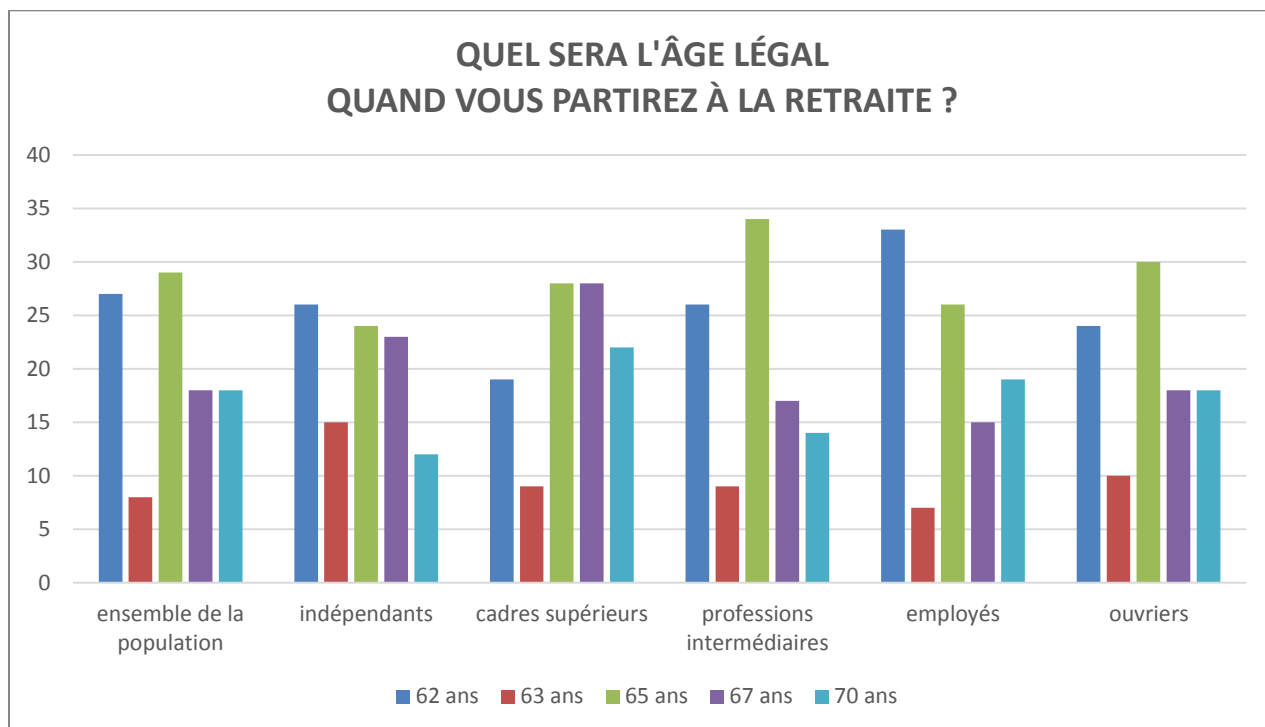


La retraite à 65 ans est déjà une réalité

Du fait que les Indépendants avec les cadres supérieurs prennent déjà leur retraite autour de 65 ans, ce sont ceux qui sont les moins effrayés face à un éventuel relèvement de l'âge de départ.

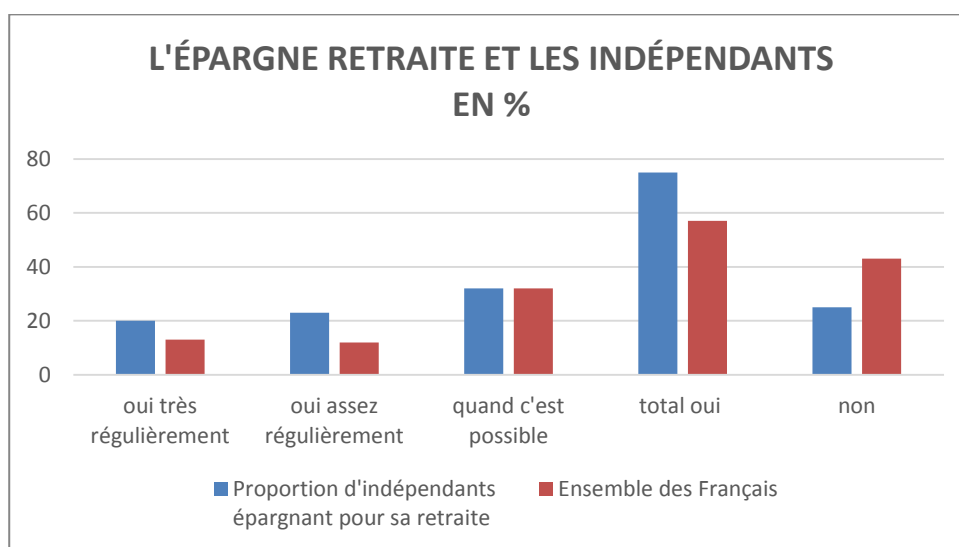


59 % des indépendants pensent que l'âge légal de départ à la retraite dépassera 65 ans quand ils liquideront leurs droits quand ce taux est de 65 % pour l'ensemble de la population.

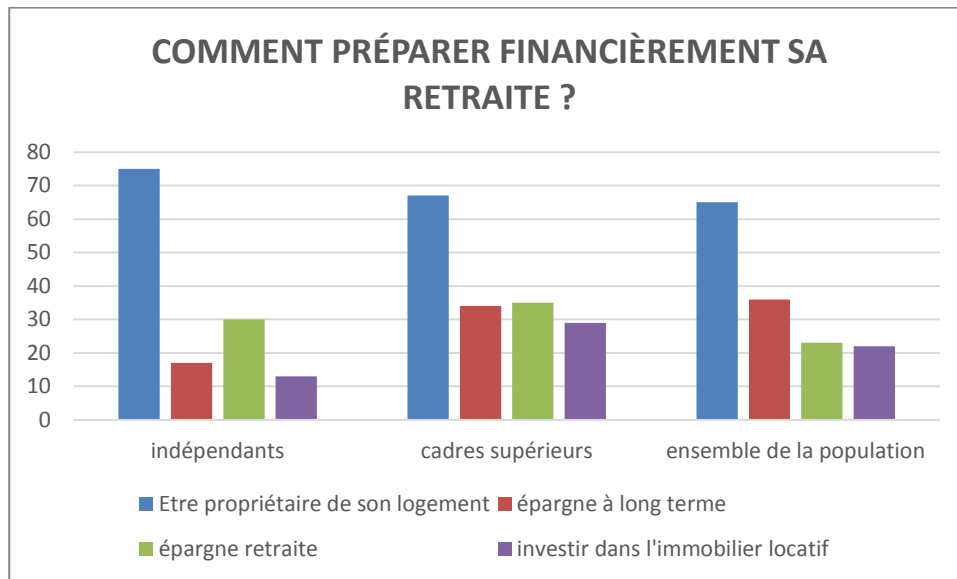


Une forte propension à épargner

Les indépendants se distinguent en ce qui concerne leur propension à épargner en vue de la retraite. Ils sont 75 % à la faire pour une moyenne à 57 %. Ils ne sont battus que par les cadres supérieurs qui sont 82 % à épargner. Les employés sont 46 % à mettre de l'argent de côté pour la retraite et les ouvriers 52 %. 20 % des indépendants déclarent épargner régulièrement pour la retraite et 23 % assez régulièrement. 32 % avouent le faire quand c'est possible.



Pour préparer financièrement sa retraite, les indépendants jouent sur deux tableaux, l'immobilier ce qui est le cas de l'ensemble des Français mais aussi sur les produits d'épargne retraite ce qui les distingue de la moyenne nationale.



Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :

www.cerclEDELEPARGNE.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne / retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend Robert Baconnier, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, Jacques Barthélémy, avocat conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Philippe Brossard, chef économiste d'ag2r LA MONDIALE, Jean-Marie Colombani, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, Christian Gollier, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Economiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, François Héran, ancien Directeur de l'INED et Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, Jérôme Jaffré, Directeur du CECOP, Florence Legros, professeur des Universités à Paris Dauphine, et Jean-Pierre Thomas, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, Martin Schaal

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cerclEDELEPARGNE.fr